



**HAL**  
open science

# Perspective épistémologique sur l'approche linguistique Sens-Texte

Alain Polguère

► **To cite this version:**

Alain Polguère. Perspective épistémologique sur l'approche linguistique Sens-Texte. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, 2011, XX, pp.79-114. hal-00686461

**HAL Id: hal-00686461**

**<https://hal.science/hal-00686461>**

Submitted on 12 Apr 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **PERSPECTIVE ÉPISTÉMOLOGIQUE SUR L'APPROCHE LINGUISTIQUE SENS-TEXTE**

### ***Résumé***

La théorie linguistique Sens-Texte peut se caractériser principalement à partir de ce qu'elle circonscrit comme étant son objet d'étude : les langues, vues en tant qu'artéfacts formels utilisés par les humains pour communiquer des messages structurés particuliers – des Sens – sous la forme de signaux linéairement organisés – des Textes. Toute l'architecture des modèles dits « Sens-Texte » – c'est-à-dire, des descriptions Sens-Texte des langues individuelles – découle logiquement de cet agenda initial et d'un ensemble de postulats très généraux qui limitent la perspective adoptée sur l'objet d'étude et conditionnent la méthodologie d'étude elle-même. Cela fait de l'approche Sens-Texte un instrument de recherche relativement puissant, mais en même temps limité et contraint par la spécificité de ses postulats initiaux. Cet article propose une perspective épistémologique sur l'approche Sens-Texte permettant d'en saisir la portée au sein des autres courants de la linguistique moderne et mettant en évidence ses apports spécifiques. Les cinq points suivants sont successivement examinés : remarques préliminaires sur l'approche Sens-Texte (section 1), le signe linguistique (section 2), la théorie des actants (section 3), le système des fonctions lexicales (section 4) et la Lexicologie Explicative et Combinatoire (section 5).

### ***Abstract***

Meaning-Text linguistics can mainly be characterized in respect to its study object: languages, seen as formal artifacts used by humans to communicate structured messages of a special kind—Meanings—in the form of linearly organized signals—Texts. The bulk of the architecture of so-called “Meaning-Text” models—i.e. Meaning-Text descriptions of individual languages—is the logical consequence of this initial agenda and of a set of general postulates that restrict the perspective adopted on the study object and condition the research methodology itself. This makes the Meaning-Text approach be a relatively powerful research tool, though limited and constrained by the specificity of its initial postulates. This paper offers an epistemological perspective on the Meaning-Text approach which allows for a better understanding of its ramifications among other trends in modern linguistics and highlights its specific contributions. The four following points are successively considered: general characterization of the Meaning-Text approach (section 1), linguistic signs (section 2), theory of actants (section 3) and Explanatory Combinatorial Lexicology (section 4).

## **1. Caractérisation générale de l'approche Sens-Texte**

### ***1.1 Ceci n'est pas une introduction à la théorie Sens-Texte***

Ce texte est à considérer comme un court essai sur la théorie linguistique Sens-Texte et non comme une introduction à cette dernière. Pour bien en profiter, il est conseillé de lire une des introductions déjà publiées – par exemple, Mel'čuk (1974 ; 1981 ; 1985 ; 1993 : 41–79 ; 1997a),

Polguère (1998), Kahane (2003) et Milićević (2006).

Si notre but est de situer l'approche Sens-Texte dans son contexte épistémologique, il n'est pas question pour nous d'entreprendre une comparaison systématique de celle-ci avec les autres approches de linguistique formelle et cela, pour deux raisons. Tout d'abord, nous devons bien humblement admettre que notre érudition n'est pas suffisante pour entreprendre une telle tâche et que notre connaissance de bien des approches linguistiques modernes est trop superficielle, non fondée sur une pratique suffisante de celles-ci, pour nous permettre d'apporter un éclairage véritablement pertinent sur la question. L'étude comparative n'est pas notre spécialité et nous ne nous y risquons pas, laissant à d'autres, bien plus compétents que nous, le soin de la pratiquer. Ensuite, il nous semble que ce qui manque avant tout n'est pas tant une bonne comparaison entre l'approche Sens-Texte et d'autres, mais une interprétation de celle-ci venant de l'intérieur, de ceux qui la pratiquent, permettant de positionner épistémologiquement celle-ci dans le contexte de la linguistique générale et, plus largement, du rapport entre l'étude scientifique des langues et les finalités d'une telle étude. Nous ne sommes pas théoricien, en ce sens que la finalité première de nos activités n'est pas de faire progresser la théorie linguistique, mais de faire progresser la compréhension-maîtrise sociétale et individuelle de la langue. En d'autres termes, nous sommes avant tout impliqué dans la construction de modèles linguistiques (descriptions formelles des composantes lexicale et grammaticale des langues) et non dans la construction d'une théorie linguistique. C'est dans ce contexte qu'il nous semble que nous pouvons contribuer le plus valablement à la discussion sur les approches linguistiques menée dans le présent recueil d'articles. La perspective épistémologique que nous voulons offrir vise à rendre accessibles et à justifier le développement, la logique interne et le potentiel de la théorie Sens-Texte en tant qu'outil destiné aux linguistes et aux praticiens de la langue (enseignants, traducteurs, etc.).

Même si notre propos n'est pas une comparaison systématique de la théorie Sens-Texte avec d'autres approches, nous allons veiller à connecter au maximum les notions Sens-Texte examinées ici aux notions élaborées dans le cadre d'approches linguistiques contemporaines non Sens-Texte. La notion qui sera notre point de départ est celle de signe linguistique, qui est un peu la clé de voute de l'architecture notionnelle Sens-Texte. Cependant, avant de l'aborder (dans la section 2), il est utile de présenter les caractéristiques générales de l'approche<sup>1</sup>.

## 1.2 *La théorie Sens-Texte : objet d'étude et méthodes*

Bien qu'il ne soit pas question de refaire ici, pour une énième fois, une introduction à la théorie Sens-Texte et une présentation générale de l'organisation formelle d'un modèle Sens-Texte (voir les références citées plus haut), il est utile de commencer par résumer quelques points essentiels qui caractérisent ce cadre théorique. Ceux-ci concernent (i) l'objet d'étude de la théorie Sens-Texte – dorénavant, *TST*<sup>2</sup> – et (ii) ses méthodes.

### 1.2.1 *Objet d'étude de la TST*

L'objet d'étude de la TST est à la fois étroit et très vaste. Il est étroit, car il ne s'agit que des langues, au sens saussurien, rien de plus, rien de moins. Cela exclut comme objet d'étude, notamment :

1. les processus cognitifs impliqués dans l'acquisition des langues et dans l'activité langagière (production et compréhension),

---

1. Pour la jubilation qu'il sait procurer à ceux qui ont eu et ont la chance de travailler avec lui, nous dédions ces quelques pages un peu brinquebalantes à Igor Mel'čuk, créateur, avec ses collaborateurs de Moscou, de l'approche linguistique Sens-Texte (Mel'čuk & Žolkovskij, 1969, 1970).

2. Étant allergique aux sigles, nous limiterons au maximum leur usage dans le présent texte, contrairement à ce qui est malheureusement une pratique courante en linguistique formelle et, tout particulièrement, dans la littérature Sens-Texte.

2. les processus d'évolution diachronique des langues et
3. les contextes socioculturels dans lesquels s'effectuent les échanges linguistiques.

Attention, cependant ! Dire que ces aspects fondamentaux de la réalité linguistique sont exclus de l'objet d'étude de la TST ne signifie aucunement qu'ils sont considérés comme triviaux ou non pertinents pour l'étude scientifique. Cela signifie simplement que les outils notionnels et méthodologiques de la TST ont été développés afin de mener l'étude du code linguistique dans sa réalité statique, en tant que système de règles, et non dans sa réalité dynamique. Cela pose évidemment un problème épistémologique : peut-on étudier les langues en isolation, en tant que codes, en poursuivant en ce sens l'agenda clairement défini pour la linguistique par F. de Saussure (Saussure, 1972 [1916]) ? La réponse tient en deux parties. Tout d'abord, il ne faut jamais perdre de vue que la TST ne postule aucunement que l'étude du code linguistique soit suffisante pour tout connaître, ou même connaître l'essentiel de ce qui fait l'être humain en tant qu'*homo loquax*. Il est clair que l'étude et la modélisation du code n'apportent qu'une partie de la connaissance de ce qu'est notre vie linguistique. Il s'agit simplement de savoir si notre objet d'étude est la langue ou l'homme de parole, pour reprendre les termes de Hagège (1985). Ensuite, il faut simplement établir une priorité logique. Si l'on croit que l'on a besoin d'un système notionnel bien structuré permettant la modélisation des codes linguistiques pour pouvoir modéliser les divers processus cognitifs et sociaux liés à la maîtrise et manipulation de ces codes, alors la priorité doit être sur l'élaboration de ce système notionnel. Voilà tout simplement pourquoi la TST se donne volontairement des œillères et se force à ne pas considérer autre chose que le code linguistique, et ce code uniquement, comme objet d'étude. Maintenant, peut-on lui reprocher cette spécialisation ? Nous ne voyons aucune raison à cela. Bien plutôt, il faut utiliser les outils notionnels de la TST dans le cadre de l'étude scientifique d'autres objets, comme les processus cognitifs langagiers ou l'évolution diachronique des langues, par exemple. Dans ces contextes, les approches développent leurs propres outils formels, en se focalisant sur leur objet propre et en bénéficiant des acquis de la linguistique du code.

Nous illustrerons notre propos par un cas précis. La TST est, selon nous, l'approche linguistique qui a proposé la modélisation la plus poussée et la plus opératoire de la phraséologie des langues, offrant non seulement des classifications fines des divers types de phrasèmes, mais aussi des outils descriptifs permettant de rendre compte de la place de ceux-ci dans chaque langue (Mel'čuk, 1995, 2008). Or, la phraséologie est sans doute le mur auquel se heurte nécessairement, à un moment ou un autre, toute recherche, toute étude portant sur l'enseignement/apprentissage des langues. C'est alors qu'il faut piocher dans les ressources notionnelles de la TST, offertes à qui veut bien les comprendre et les utiliser. Il n'est ainsi pas nécessaire que la linguistique formelle se donne pour mandat d'intégrer les processus cognitifs d'acquisition dans son objet d'étude pour que les outils qu'elle développe et les modèles structuraux qu'elle produit trouvent leur application dans le domaine de la didactique des langues.

Nous avons mentionné plus haut le fait que l'objet d'étude de la TST, bien que limité exclusivement au code linguistique, était aussi, de façon paradoxale, très vaste. Il nous faut maintenant expliquer cette assertion. Nous entendons par là que **la TST n'est pas une « grammaire », contrairement à bien des théories linguistiques modernes**. Arrêtons-nous un instant sur ce que *grammaire* signifie. Le terme a connu de multiples usages. Les grammairiens de Port-Royal, par exemple, définissent leur sujet en énonçant d'emblée : « La Grammaire est l'art de parler » (Arnaud & Lancelot, 1993 [1756] : 3). Il s'agit ici de Grammaire avec une majuscule, un terme qui ne doit pas nous concerner ici ; il relève cependant d'un emploi large de *grammaire* où, au-delà d'un processus – (art de) parler –, c'est toute la langue qui est mise en jeu, dans sa réalité non lexicale aussi bien que lexicale. La linguistique moderne, par contraste, a clairement établi une distinction entre le domaine lexical et le domaine grammatical. Le lexique de la langue est le système de ses règles lexicales – propriétés associées à des lexies individuelles –, alors que la grammaire est le système des règles grammaticales – non associées à des lexies individuelles, mais

formulées en termes de classes de lexies (parties du discours, notamment). Il est donc devenu d'usage d'associer lexique à individualité et grammaire à généralité. Malgré cela, on sait que la doctrine de linguistique formelle dominante des années soixante et soixante-dix, la grammaire générative, a considérablement influencé les esprits en gommant, dans un premier temps, le lexique de ses modèles, puis en l'admettant de façon assez marginale, avec presque un statut d'intrus dans le système propre et net qu'est supposée être la langue. Cela a permis de faire graduellement perdre à la grammaire, pour beaucoup, son statut de module d'un modèle, pour devenir le modèle lui-même. En ce sens, le lexique est, étrangement, conçu comme un composant dans la grammaire, même s'il ne viendrait à personne l'idée d'écrire un dictionnaire en tant que volume d'une grammaire.

En linguistique formelle, le terme de *grammaire* revient très souvent lorsqu'il s'agit de baptiser une approche, ou des familles d'approches : *Generative Grammar* et *Transformational Grammar* (Chomsky, 1956), *Case Grammar* (Fillmore, 1968), *Montague Grammar*<sup>3</sup> (Montague, 1970, 1973), *Lexical Functional Grammar* (Kaplan & Bresnan, 1982), *Word Grammar* (Hudson, 1984), *Generalized Phrase Structure Grammar* (Gazdar et coll., 1985), *Construction Grammar(s)* (Fillmore et coll., 1988), *Role and Reference Grammar* (Foley & Van Valin, 1984), *Functional Discourse Grammar* (Hengeveld & Mackenzie, 2008), etc.<sup>4</sup> On notera l'omission volontaire, dans cette énumération, de l'approche de M. Halliday, dite *Systemic Functional Grammar*. En effet, même si cette approche est fréquemment désignée par ce terme dans la littérature linguistique, il nous semble qu'il s'agit dans les faits et, dans l'esprit de son créateur, bien plus de proposer une *Systemic Functional Linguistics* qu'une *Systemic Functional Grammar*. Halliday prend bien soin, dès ses premiers écrits sur l'approche systémique, de distinguer clairement dans la langue une composante *grammar* et une composante *lexis*, et d'affirmer le caractère bancal d'approches qui n'attribueraient pas au lexique la place qui doit être la sienne dans la modélisation – cf. Halliday (2002 [1961] : 60) :

« *But the view that the only formal linguistics is grammar might be described as a colorless green idea that sleeps furiously between the sheets of linguistic theory, preventing the bed from being made. What are needed are theoretical categories for the formal description of lexis.* »

Comme l'anticipait Halliday dès le début des années soixante, la lettre *G* est probablement devenue celle à plus haute fréquence d'apparition dans les sigles désignant les approches de linguistique formelle (LFG, GPSG, HPSG, UG, etc.). Pourquoi ? À notre avis, parce qu'un préjugé s'est construit lors de l'avènement de la linguistique formelle en tant que *nec plus ultra* de la linguistique. Dans leur immense majorité, les théoriciens « formalistes » de la linguistique ont vu la langue comme un code fondé, en tout premier lieu, sur des règles générales, des régularités, même si beaucoup, comme M. Halliday ou C. Fillmore, ont toujours en même temps reconnu l'importance de la prise en compte du lexique. L'idée même de deux familles de règles, de natures très distinctes – règles lexicales *vs* règles grammaticales – avec prédominance fonctionnelle des premières, n'avait pas sa place dans les courants linguistiques dits *dominants* (angl. *mainstream*).

Un schisme étrange a alors eu lieu entre la linguistique formelle dans son immense majorité et une linguistique « classique », associée principalement à ce qu'on pourrait appeler la linguistique de terrain (angl. *field linguistics*), principalement focalisée sur la description des langues rares ou peu décrites, et fonctionnant dans son propre réseau (de recherches, de publications, de congrès, etc.). La linguistique de terrain traditionnelle est souvent ignorée par la linguistique formelle, ou vue comme une sorte de linguistique un peu archaïque, qui sent la sueur, car elle met la description du

3. Bien entendu, l'appellation *Montague Grammar* ne vient pas de R. Montague lui-même. Il n'en demeure pas moins que c'est sous ce terme que l'approche de la modélisation formelle des langues qu'il a proposée est habituellement désignée.

4. Nous ne citons volontairement ici que des textes fondateurs, par ordre chronologique de publication.

lexique au centre de son agenda ou, au moins, lui accorde la même importance qu'à la description de la grammaire (Ogilvie, 2010). La TST est la seule approche de linguistique formelle que nous connaissons qui a systématiquement navigué dès ses origines à contre-courant de ce schisme. En mettant le lexique et, donc, les règles lexicales, au cœur du code linguistique et en faisant graviter la grammaire autour du lexique, elle s'est affirmée non comme une « grammaire », mais comme une théorie générale du code linguistique et s'est donc imposée, en plus de l'écriture de règles grammaticales des langues, l'immense tâche de compilation lexicographique des règles lexicales (Mel'čuk & Žolkovskij, 1984 ; Mel'čuk et coll., 1984, 1988, 1992, 1999). Elle le fait tout en affirmant sa nature de linguistique formelle, reprenant même à son compte des principes formels descriptifs des approches « antilexicales », comme pouvait l'être la grammaire générative originelle, dont les principes stratificationnels ont inspiré l'approche stratificationnelle de la TST.

Rappelons à ce propos que la TST postule les sept niveaux de modélisation structurale suivants<sup>5</sup> :

1. Représentation sémantique : graphe de sémantèmes connectés par des relations actanciennes sémantiques auquel se superpose, notamment, une structure communicative.
2. Représentation syntaxique profonde : arbre de dépendances syntaxiques universelles connectant les lexies pleines de la phrase – pas de mots-outils, les locutions sont un seul et unique nœud de l'arbre, les collocations apparaissent comme applications de fonctions lexicales (cf. plus bas, section 3.2) –, spécifié aussi par une structure communicative et une indication des liens de coréférence entre nœuds de l'arbre.
3. Représentation syntaxique de surface : arbre de dépendances syntaxiques propres à chaque langue et connectant toutes les lexies de la phrase – lexies pleines, mots-outils, collocations, lexèmes constitutifs des locutions ; la structure syntaxique de surface, comme les structures des niveaux précédents, est accompagnée d'une structure communicative.
4. Représentation morphologique profonde : chaîne linéaire de lexies accompagnées de traits flexionnels ; à cette chaîne se superpose la spécification d'une structure prosodique.
5. Représentation morphologique de surface : chaîne de morphèmes accompagnée d'une structure prosodique.
6. Représentation phonologique profonde : *grosso modo*, représentation phonologique = chaîne de phonèmes accompagnée d'indications prosodiques.
7. Représentation phonologique de surface : *grosso modo*, représentation phonétique = chaîne de phones accompagnée d'indications prosodiques.

La langue, selon la TST, est un système de règles lexicales et grammaticales qui, appliquées de façon séquentielle du niveau sémantique jusqu'au niveau phonétique et vice versa, établissent une correspondance bidirectionnelle Sens ↔ Texte. On trouvera plus bas – Figure 3, section 2.2 – une représentation schématique de l'architecture des modèles Sens-Texte mettant en jeu les sept niveaux de représentation mentionnés ci-dessus.

En conclusion de cette section sur l'objet d'étude de la TST, nous voudrions citer un court extrait du chapitre introductif de Croft & Cruse (2004), où les auteurs répondent à la question *What is cognitive linguistics*, et se connectent assez bien à ce qui vient d'être dit, de façon antithétique.

---

5. La caractérisation qui accompagne ci-dessous chaque niveau est minimale et très incomplète. On se reportera aux introductions à la TST pour plus de détails à ce propos. Notons que nous reviendrons plus loin, section 3.1.3, sur la dichotomie syntaxe profonde vs syntaxe de surface (niveaux 2 et 3 ci-dessus).

« *We see three major hypotheses as guiding the cognitive linguistic approach to language*

- *language is not an autonomous cognitive faculty*
- *grammar is conceptualization*
- *knowledge of language emerges from language use* »

Les trois « hypothèses » méritent qu'on s'y arrête un instant. La première hypothèse concerne la faculté de langage, au sens saussurien, et non la langue, même si le même mot *language* s'utilise en anglais pour dénoter les deux. L'objet d'étude des approches de linguistique cognitive est justement le langage, en tant que faculté cognitive, et non simplement la langue, en tant que code. De ce point de vue, la TST peut se définir comme extérieure aux linguistiques cognitives, puisqu'elle est concernée par un objet d'étude à la fois plus étroit et fondamentalement distinct. Il est notamment important de bien garder à l'esprit que le Sens, dont il est question dans *Sens-Texte*, est un sens très superficiel : ce n'est que l'invariant de paraphrase. La TST n'offre aucun appareillage décrivant la correspondance entre les sens (linguistiques) et les unités de raisonnement potentiellement autonomes de la langue. Un sens linguistique n'est pas un concept ; c'est une composante d'un ou plusieurs signes linguistiques (synonymes) qui donne à ces signes un potentiel de désignation. L'agenda de la TST s'arrête là où le signe linguistique finit. La deuxième hypothèse est intéressante dans sa formulation, puisqu'elle fait justement appel au terme *grammar*, et uniquement à celui-là, forçant par là, de façon implicite, à accepter une équation *language = grammar*. On retrouve ici le problème mentionné plus haut et l'on voit à quel point cette équation s'est profondément incrustée dans la conceptualisation de la langue prédominante en linguistique moderne. Aucune mention du lexique dans la formulation des trois hypothèses ci-dessus. Il ne joue pas dans la cour des grands, là où la langue est avant tout grammaire. Finalement, la troisième hypothèse semble assez consensuelle. Il faut cependant noter que si la connaissance linguistique se construit par l'usage, le code linguistique préexiste à cette construction. Une langue s'apprend parce qu'elle existe. Pour étudier comment les éléments du code s'apprennent, encore faut-il pouvoir partir d'une modélisation de ce dernier. C'est exactement ce que la TST vise à construire.

On peut voir la TST et toutes les linguistiques du code non comme des alternatives aux approches de psycholinguistique, de sociolinguistique, etc., mais plutôt comme des ressources qui les complètent et, plus encore, devraient leur permettre de se construire.

### 1.2.2 Méthodes de la TST

Il a été indiqué plus haut que la correspondance Sens  $\Leftrightarrow$  Texte était bidirectionnelle. Cette bidirectionnalité, cependant, vaut exclusivement pour les règles linguistiques établissant les correspondances entre les sept niveaux structuraux de représentation de la phrase. Dans l'examen des structures linguistiques – c'est-à-dire, dans la pratique de l'étude linguistique –, au contraire, la bidirectionnalité n'est pas de rigueur : l'approche Sens-Texte est, fondamentalement, une approche reposant sur la synthèse et non sur l'analyse de la phrase. Les raisons en sont multiples. Tout d'abord, la langue est vue comme un artéfact social dont l'utilisateur est le locuteur produisant les énoncés et non leur(s) destinataire(s). Utiliser la langue, c'est en tout premier lieu l'utiliser pour s'exprimer, non pour décoder un message linguistique. En termes de fonctions lexicales, on dira que *s'exprimer* [dans une langue] est un **Real<sub>1</sub>**, et non un **Real<sub>2</sub>**, de la lexie LANGUE ; le premier actant de cette lexie dénote le locuteur et non de destinataire. Bien entendu, la connaissance d'une langue permet de comprendre les énoncés qui en sont dérivés, mais il y a un déséquilibre qui fait que, se servir d'une langue, c'est parler, pas comprendre. La langue ayant cette finalité première – s'exprimer –, elle doit être en tout premier lieu examinée dans cette perspective. Bien entendu, ces affirmations relèvent du postulat. Un postulat ne se démontre pas. On le respecte ou on le rejette. Ce qui est intéressant, c'est de noter que bien peu de linguistes sont conscients du fait que leur mode de raisonnement sur la langue est avant tout fondé sur l'analyse, de la forme vers les

structures plus profondes (syntaxiques et sémantiques). Il suffit d'observer comment la linguistique se pratique pour voir que, méthodologiquement, on raisonne la plupart du temps comme si un énoncé donné n'était pas le résultat de l'expression d'un contenu qui lui préexiste. À contre-courant de cette façon de procéder, la méthodologie Sens-Texte est simple. Tout d'abord, on établit qu'un énoncé ou fragment d'énoncé n'est pas qu'une forme, mais une association sens-forme. Pour une forme donnée, on devra donc mener autant d'analyses qu'il y a d'associations sens-forme nous intéressant. On ne fera jamais comme si le sens n'était pas un donné et, bien au contraire, on commencera par clairement expliciter le sens de l'énoncé que l'on veut étudier. Ainsi, si l'on veut rendre compte de la phrase suivante :

(1) *Marc tient Clara en haute estime.*

on commence par expliciter son sens. On note que cette phrase est une paraphrase de :

(2) *Marc estime beaucoup Clara.*

Les phrases (1) et (2) étant des paraphrases, la représentation de leur sens doit être identique et ce qui les distingue doit relever de choix lexicaux, syntaxiques, morphologiques, etc., effectués à partir de cette représentation unique. La seconde phrase est la plus économique en termes de ressources lexicales employées ; on se fonde donc sur celle-ci pour identifier les sémantèmes, les connexions prédicats-actants et la structuration communicative mis en jeu et établir la représentation sémantique – le réseau sémantique – ci-dessous.

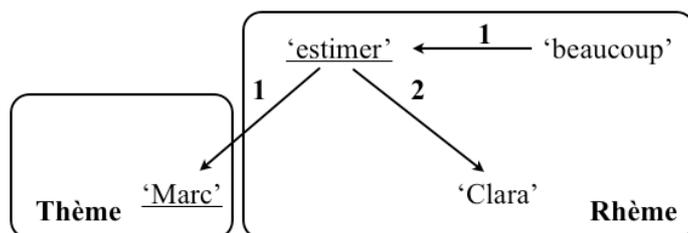


Figure 1 : Représentation sémantique (approximative) de *Marc tient Clara en haute estime* et de toutes ses paraphrases<sup>6</sup>

Le réseau sémantique de la Figure 1 est pris comme un donné, tout simplement parce que le linguiste ne peut disserter sur l'organisation lexicale et structurale de (1) s'il ne sait pas ce que (1) exprime et parce que (1) est la résultante de l'utilisation par le locuteur de règles linguistiques lui permettant de « mettre en mots » un tel réseau. Il ne sert à rien de faire comme si ce sens nous était inconnu ; bien plus, il ne faut surtout pas faire comme s'il en était ainsi, sous peine d'introduire dans notre analyse confusion et opacité. La perspective Sens → Texte permet notamment au linguiste et, plus généralement, à toute personne raisonnant sur la nature linguistique d'un fait de langue, de mieux distinguer ce qui relève du lexique et ce qui relève des règles grammaticales.

Dans le cas de (1), la méthodologie Sens → Texte permet de voir clairement que la construction du syntagme *tient en haute estime* relève de choix effectués par le locuteur à partir des propriétés de combinatoire de la lexie nominale *ESTIME*, qu'il sélectionne pour exprimer le sémantème 'estimer'. Ce syntagme « sophistiqué » est ainsi en grande partie la résultante d'application de règles fondamentalement lexicales. En termes de fonctions lexicales, il s'agit de :

- $S_0(\textit{estimer}) = \textit{estime}$
- $\textit{Magn}(\textit{estime}) = \textit{grande, haute, profonde}$

6. Il ne nous appartient pas de commenter les différents éléments formels constituant la figure ci-dessus. Pour une analyse du langage formel des réseaux sémantiques Sens-Texte, on pourra se reporter à Polguère (1997). Le problème de la structure communicative des énoncés – représentée ici par les deux sous-réseaux Thème et Rhème ainsi que par le soulignement indiquant la dominance communicative – est traité en détail dans Mel'čuk (2001a).

- **Labreal**<sub>12</sub>(*estime*) = *avoir, tenir* [N<sub>v</sub> en ~]

Évidence ? Peut-être, mais cette façon de procéder si évidente n'est pas la norme. La perspective la plus courante consiste à se focaliser sur la procédure d'analyse de (1), perspective qui peut, par exemple, amener le chercheur à se lancer dans une longue et vaine étude sur le verbe TENIR. Comme un papillon qui se précipite sur la flamme d'une bougie et s'y brûle les ailes, l'analyticien se précipite ici sur le gouverneur syntaxique de la phrase et, prenant le problème à l'envers, rend complexe ce qui est simple et obscur ce qui est tout à fait limpide.

Puisque la TST est une approche à visée avant tout descriptive – sa finalité est la construction de modèles = lexique+grammaire des langues –, elle est indissociable de son orientation synthétique, plutôt qu'analytique, le changement d'orientation induisant, comme nous venons de le dire, des modélisations radicalement différentes. Nous sommes convaincu que le principal problème rencontré par les lecteurs qui butent sur la logique interne des écrits Sens-Texte est la nature synthétique de l'approche, qui entre en collision avec leur pratique habituelle, fondamentalement analytique. Nous avons constaté ce fait un nombre incalculable de fois, lors de discussions où l'incompréhension des solutions proposées ne venait manifestement pas d'une incompréhension des solutions elles-mêmes, mais tout simplement du fait que l'approche Sens-Texte adoptait souvent une perspective orthogonale sur les problèmes et, en fin de compte, ne parlait tout simplement pas des mêmes problèmes.

Bien entendu, avec la prise en compte maintenant généralisée de la structure actancielle des lexies et des phénomènes de valence – conceptualisés notamment au milieu du siècle dernier par Tesnière (1959) en Europe et Hockett (1958) en Amérique –, de nouveaux réflexes sont apparus. Il est devenu normal de décrire les énoncés en fonction de leur structure sémantique, incluant parfois aussi l'organisation communicative des messages (au sens de Mel'čuk, 2001a)<sup>7</sup>. Cependant, les mauvaises habitudes ont la vie dure et, malgré la mise en avant de principes de « projection » des structures actanciennes lexicales sur les structures syntaxiques, le sens des énoncés est dans la pratique plutôt considéré – de façon tout à fait étonnante et paradoxale – comme un encodage de leur structure syntaxique.

## 2. En tout, chercher le signe

*Nous dirons donc avec Saussure, à titre de première approximation, que la langue est un système de signes.*  
(Benveniste, 1973 : 92)

La citation d'É. Benveniste ci-dessus est d'une banalité effrayante au regard des faits linguistiques eux-mêmes. On ne prend pas énormément de risques en affirmant que la langue est bien un système de signes. Par contre, au regard des théories linguistiques, cet énoncé pourrait presque passer pour une provocation, tellement le signe linguistique est une notion secondaire dans bien des approches, surtout en linguistique formelle. Nous allons voir que la TST se singularise radicalement sur ce plan.

### 2.1 Une théorie du signe linguistique généralisé

La TST est en tout premier lieu une théorie fondée sur la notion de signe linguistique, telle que définie initialement dans Saussure (1972 [1916]), puis revisitée par I. Mel'čuk pour adjoindre aux deux composants fondamentaux que sont le signifié et le signifiant, un troisième tout aussi fondamental : le syntactique ou combinatoire restreinte.

7. Voir, par exemple, l'analyse fréquemment citée de *The enemy destroyed the city ~ The enemy's destruction of the city ~ The city was destroyed by the enemy* dans Grimshaw (1990 : 108).

Tout l'appareillage Sens-Texte – niveaux de représentation des énoncés et modules de règles – est conçu pour travailler sur la matière première qu'est le signe linguistique en tant que triplet < signifié, signifiant, syntactique >.

C'est bien évidemment dans les travaux de morphologie que la notion de signe linguistique est mise au premier plan. Elle règne ainsi en maître incontesté dans les cinq volumes du *Cours de morphologie générale* (Mel'čuk 1993, 1994, 1996a, 1997 b, 2000)<sup>8</sup>, et la composante morphologique de la TST est vraisemblablement là où se trouve une des clés de la compréhension de l'approche dans sa globalité. En effet, la TST est en quelque sorte construite, comme le sont les énoncés, à partir du signe dans sa réalité signifiante et morphologique. Quelles que soient les notions linguistiques que l'on veut construire, il faut toujours s'appuyer sur une notion clairement spécifiée de signe linguistique. Ainsi, en Lexicologie Explicative et Combinatoire (section 4), l'objet d'étude est la lexie. Mais la notion de lexie ne peut être élaborée sans celle de mot-forme, donc de signe linguistique, puisque le mot-forme est un cas particulier de signe linguistique. En syntaxe de dépendance, l'objet d'étude est la phrase et son organisation en syntagmes. Or le syntagme est défini comme un système de dépendances entre mots-formes, ce qui nous ramène encore à un signe linguistique logiquement premier par rapport aux notions de syntaxe. Véritablement, la première notion à circonscrire lorsque l'on étudie l'approche Sens-Texte est bien celle de signe linguistique : le triplet < signifié, signifiant, syntactique >.

Nous insistons sur l'énumération des trois composants du signe linguistique, car une conception strictement saussurienne du signe ne saurait expliquer son omniprésence dans l'approche Sens-Texte. C'est bien parce que le signe se définit aussi (et peut-être surtout) par sa combinatoire restreinte, son syntactique, qu'il joue un rôle central dans absolument tous les modules fonctionnels des langues, et des modèles Sens-Texte de celles-ci. Ce triplet n'est généralement pas présenté comme un postulat de l'approche Sens-Texte dans les textes d'introduction, mais il est vraisemblable qu'il devrait l'être. Ces introductions insistent sur le caractère fonctionnel des modèles Sens-Texte, sur la phrase en tant qu'unité de description, etc., sans doute parce que la notion de signe semble être un donné, qu'il est inutile de mettre de l'avant dans le cadre de la caractérisation d'une approche linguistique particulière. Cependant, lorsqu'il s'agit d'énumérer plusieurs notions fondamentales de la TST, I. Mel'čuk ne s'y trompe pas ; il se focalise sur les notions morphologiques et sait très exactement quelle est la notion dont tout découle, celle qui s'énonce en premier<sup>9</sup> :

« À partir d'un nombre limité de concepts non définis (empruntés, d'une part, à la logique et aux mathématiques et, d'autre part, aux autres domaines de la linguistique – la sémantique, la syntaxe et la phonologie), je propose des définitions rigoureuses pour des concepts comme **signe (linguistique)**, *représentabilité de signes par d'autres signes*, ..., *mot-forme*, *lexème*, *racine vs affixe*, *catégorie flexionnelle* et *grammème*, *cas grammatical*, *voix*, ..., *morphe vs morphème*, *supplétion*, *réduplication*<sub>1/2</sub>, *alternance*, *apophonie*, ... et des dizaines d'autres. »

Mel'čuk (1997a : 68, section 4.2, intitulée *L'appareil conceptuel de la linguistique*)

Pour les linguistes, surtout européens, le signe linguistique est une évidence. Peu de programmes d'enseignement de la linguistique feront l'économie de l'introduction de la notion de signe, ne serait-ce que de façon tout à fait ponctuelle et marginale. Mais qui l'utilise

---

8. Voir aussi Mel'čuk (2006a), le pendant du *Cours de morphologie générale* en anglais, en un volume. Le titre un peu ironique de l'ouvrage – *Aspects of the Theory of Morphology* – pourrait être vu comme une invitation à revisiter les priorités dans l'élaboration d'une théorie linguistique, alors que le titre de l'ouvrage français – *Cours de morphologie générale* — est clairement un appel du pied à la linguistique saussurienne et, en tout premier lieu, à la théorie du signe linguistique qu'elle a proposée.

9. La mise en gras est de notre fait.

systématiquement et de façon explicite<sup>10</sup> ?

Nous allons maintenant développer notre propos sur la notion de signe linguistique en examinant deux points : 1) le rapport entre le signe linguistique Sens-Texte et la Construction, au sens des *grammaires de Construction* ; 2) le rapport entre le signe linguistique et le signe au sens large, celui de la sémiotique de C. S. Peirce.

## 2.2 Rapport aux « Constructions »

Croft & Cruse (2004) font une présentation très schématique, mais efficace, de ce qu'ils appellent « *syntactic theories prevalent from the 1960s to the 1980s* », présentation qu'ils résument dans la figure ci-dessous.

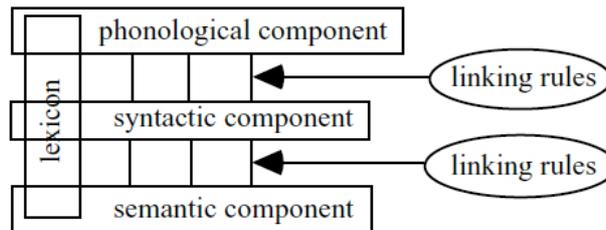


Figure 2 : Architecture des théories syntaxiques dominantes dans les années 60–80 selon Croft & Cruse (2004 : 227)

Il est intéressant de constater que cette architecture générale, qui serait caractéristique des approches dominantes dans les années 60–80, s'harmonise assez bien avec l'architecture d'un modèle Sens-Texte, telle que présentée plus haut (section 1.2.1) et telle que généralement schématisée dans les textes d'introduction à l'approche, comme ci-dessous dans Mel'čuk (2007a), où *RSém* signifie 'représentation sémantique', *RSyntP* 'représentation syntaxique profonde', *RSyntS* 'représentation syntaxique de surface', etc. :

10. « *Most theoretical linguists accept some version of Saussure's dichotomy between synchrony and diachrony, and between an abstract language system, assumed to be shared by the members of a speech community, and individual acts of speech. However, the same cannot be said of the construct that Saussure himself regarded as the cornerstone of his theoretical edifice: the linguistic sign.* » (Contini-Morava 1995 : 1)

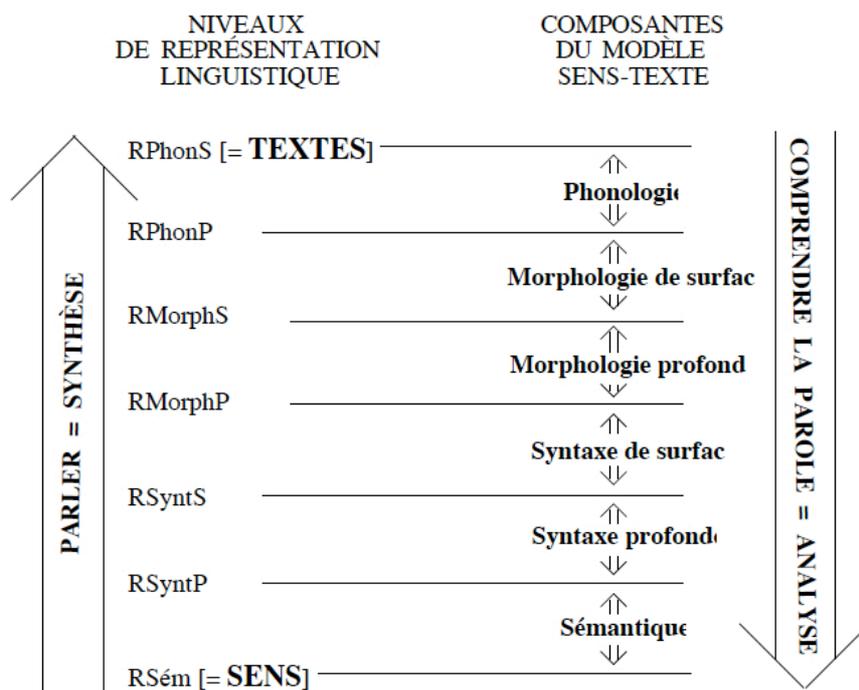


Figure 3 : Architecture d'un modèle Sens-Texte selon Mel'čuk (1997a : 20)

La Figure 3, contrairement à la Figure 2, ne visualise pas le lexique comme un module de l'architecture, car, justement, l'approche est lexicaliste à l'extrême et le lexique est partie intégrante (avec la grammaire) de tous les modules de correspondance (sémantique, syntaxique profond, etc.). En dehors de cette différence dans la présentation des modules et, bien entendu, du plus haut degré de stratification de l'architecture Sens-Texte, on peut considérer que les deux figures rendent compte de deux « machines » aux designs assez proches.

Croft & Cruse (2004) infèrent de l'architecture qu'ils présentent une impossibilité à rendre compte des « Constructions » – au sens des grammaires de Construction – telles que, par exemple, le passif<sup>11</sup>. Selon eux, dans les approches de ce type, il n'y a pas de réification possible des Constructions, celles-ci se diluant dans le treillis des règles du modèle. Il convient donc d'ajouter au lexique un autre module « transversal », ce qui résulte en une architecture du type suivant :

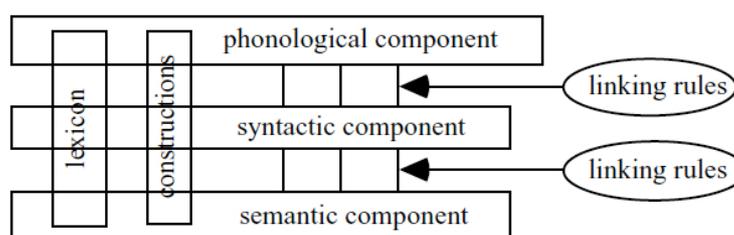


Figure 4 : Architecture d'une grammaire de Construction selon Croft & Cruse (2004 : 247)

Rappelons maintenant ce que l'on peut entendre par Construction :

« Chaque construction sera une paire forme-sens (F,S) où F est un ensemble de conditions sur la forme syntaxique et phonologique et S un ensemble de conditions sur la signification et l'usage. »

Lakoff (1987 : 467), cité et traduit par J. François dans François (2008 : 7)

11. Pour éviter toute ambiguïté, nous écrivons *Construction* – avec une majuscule initiale – lorsqu'il s'agit de désigner les entités linguistiques ciblées par les grammaires de Construction. Voir un peu plus bas une définition de la notion en question.

La notion de Construction ne serait-elle pas finalement une notion de signe linguistique réinventée, ce signe dont toutes les théories linguistiques ont soit sans même parfois en être conscientes ? On est en tout cas en présence d'une analogie entre notions que nous ne sommes pas seul à percevoir :

*« Like Construction Grammar, Cognitive Grammar assumes the symbolic character of the linguistic **sign**<sup>12</sup> (to use the Saussurean term).*

(...)

*In the Cognitive Grammar representation of a construction, the symbolic unit itself must link the form (signifier) and meaning (signified) of the construction. »*

Croft & Cruse (2004 : 279)

Nous ne sommes aucunement spécialiste du courant des grammaires de Construction, mais notre perception de ce dernier est assez claire : il reconstruit le signe linguistique saussurien en développant une nouvelle notion, celle de Construction. Comme pour le signe de linguistique Sens-Texte, la Construction est un signe linguistique comportant, en plus du signifié et du signifiant, un troisième composant fondamental et indissociable des deux autres : le syntactique. Bien entendu, ce troisième composant n'est pas identifié comme tel en grammaires de Construction, mais il est dilué dans la caractérisation de la notion de Construction elle-même : cf., dans la citation de Lakoff plus haut, *conditions sur la forme syntaxique* et *conditions sur (...) l'usage*.

La finalité de l'approche des Constructions, outre la prise en compte du syntactique du signe, est aussi la réification d'éléments de la langue qui ne correspondent pas au signe linguistique « standard » dans sa réalité segmentale – mot-forme ou constituant de mot-forme. Cependant, rien n'interdit d'appeler *signes linguistiques* :

- des éléments du code linguistique dont les signifiants sont des suprasegmentaux – intonations, etc. ;
- des éléments du code linguistique dont les signifiants sont des opérations comme, par exemple, les opérations de modification de la diathèse des lexies verbales participant à l'expression des grammèmes de voix (Mel'čuk, 2006a : 194–199)<sup>13</sup>.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit que, notamment par sa vision lexicaliste de la langue et sa conception large du signe linguistique, la TST est une approche « de Construction » avant la lettre. On trouve d'ailleurs une reconnaissance discrète de cela dans la remarque suivante de Croft & Cruse (2004) :

*« Our rather sweeping sketch of the **atomistic model** is of course more appropriate as a characterization of some current frameworks than others. There are a number of individuals who do not subscribe to the atomistic model and who have contributed to work in the vein we argue for here. These include Dwight Bolinger, George Lakoff, Anna Wierzbicka, Igor Mel'chuk, and others. »*

Croft & Cruse (2004 : 503)

Cette citation souligne à quel point les approches linguistiques modernes convergent, dans leurs notions et leurs méthodes, vers une science à peu près unifiée. Bien entendu, des écarts fondamentaux demeurent. Ainsi, quand Fillmore et coll. (1988) présentent *let alone* comme une Construction, parce que ce syntagme est le contrôleur de structures particulières, ils passent sous

---

12. La mise en gras n'est **pas** de notre fait, mais bien de celui des auteurs de la citation.

13. Nous utilisons le terme de *diathèse* dans le sens courant de 'correspondance entre actants sémantiques et actants syntaxiques'. Nous reviendrons brièvement sur l'opération de modification de diathèse lorsque nous traiterons de la notion d'actant syntaxique profond et de surface (section 3.1.3).

silence un fait crucial, qui est que *let alone* est une lexie de l'anglais, plus précisément, une lexie prédicative. Sa description lexicographique doit, comme pour toute lexie prédicative, partir de sa forme propositionnelle, c'est-à-dire, sa structure actancielle : *X, let alone Y*. Il faut ensuite identifier sa définition, ce qui donne sa combinatoire libre, et entièrement caractériser sa combinatoire restreinte (son syntactique). Ceci étant fait, on n'a pas décrit une Construction *let alone*, mais bien la lexie (locution) <sup>r</sup>LET ALONE<sup>r</sup><sup>14</sup>. Toute approche linguistique incluant une composante lexicologique descriptive en rendra compte de façon lexicographique, et c'est cette modélisation qui trouvera le plus facilement son utilisation en pédagogie, en traitement automatique de la langue, etc. Pour la TST, l'étude de *let alone* n'est aucunement un problème de « grammaire », mais de lexicologie/lexicographie. *A contrario*, l'étude du passif est bien un problème de grammaire (à travers tous les niveaux fonctionnels de sémantique, syntaxe, morphologie et phonologie), puisqu'il s'agit de modéliser le contenu et le mode d'expression d'un grammème d'une catégorie flexionnelle de la langue<sup>15</sup>.

### 2.3 Le signe linguistique est-il un signe ?

Il semble *a priori* légitime de considérer le signe linguistique comme un cas particulier de signe, au sens de la sémiotique générale de C. S. Peirce (Sebeok, 1994 ; Short, 2007). On retrouve dans le signe de la sémiotique générale une bipartition fondamentale – *aliquid stat pro aliquo* – qui s'apparie avec la définition saussurienne du signe et F. de Saussure lui-même a postulé l'enchâssement de la linguistique dans une sémiotique générale (plus précisément, *sémiologie*).

I. Mel'čuk rejette cette approche intégrante du signe linguistique. Pour lui, le signe linguistique n'est pas un signe, au sens de la sémiotique générale, et l'emploi du terme *signe* dans les deux cas relève d'une polysémie (ou même homonymie) malheureuse, source de confusions. Le signe linguistique ne serait donc pas « un signe qui est de nature linguistique ».

Quelles sont les raisons de cette position ? Tout d'abord, elle se fonde sur l'hypothèse que le troisième composant du signe linguistique, le syntactique, le distinguerait radicalement des signes au sens large. Ensuite, considérer le signe linguistique comme un cas particulier de signe au sens large reviendrait à mettre dans le même sac, en quelque sorte, le signe linguistique, outil de communication, et des signes « non intentionnels » comme les phénomènes naturels interprétés, les signes construits de façon *ad hoc* dans le cadre de sémioses peirciennes – faits sémiotiques – particulières, etc. Puisqu'un signe général est tout ce qui peut participer à la sémiose, le signe linguistique se retrouve relégué dans une position très marginale, tout à fait excentrée, s'il est enchâssé dans l'économie d'un système de sémiotique générale. Pour implanter sa vision du signe linguistique, I. Mel'čuk définit ce dernier non comme un *signe tel que...*, mais comme un triplet < signifié, signifiant, syntactique > ; les deux notions de signifié et signifiant sont à leur tour conçues comme primitives – indéfinissables en termes d'autres notions linguistiques –, et celle de syntactique est définie en fonction des deux premières. La boucle est ainsi bouclée et la linguistique se ferme sur elle-même.

Personnellement, bien que nous souscrivions entièrement à une perspective « singularisante » du signe linguistique qui seule permet de clairement identifier ce qui relève du champ de la linguistique du code et ce qui lui est externe, nous sommes convaincu que le signe linguistique doit trouver sa place dans le système de signes de la sémiotique générale. Toutes les sémioses – linguistiques ou non – peuvent être liées, et doivent l'être. La langue, dans son apprentissage et son utilisation, est en constante interaction avec les systèmes sémiotiques non linguistiques, et le

---

14. Par convention et pour bien indiquer la nature entièrement figée des syntagmes correspondants, les noms de locutions apparaissent entre les deux coins relevés « <sup>r</sup> ».

15. Voir Mel'čuk (2006a : 181–262) pour une présentation détaillée de la modélisation Sens-Texte de la catégorie flexionnelle de voix.

signe linguistique doit donc être ultimement connectable aux signes non linguistiques.

Comment la notion de signe linguistique Sens-Texte peut-elle s'insérer dans le contexte de la sémiotique générale ? Tout d'abord, il faut remarquer que le signe linguistique, s'il est un signe peircien, appartient à la classe des légisignes symboliques, c'est-à-dire des symboles<sup>16</sup>. Il s'insère de façon très naturelle dans la classification des signes postulée par la sémiotique générale. Ensuite, on notera que le composant du signe linguistique présenté comme caractéristique, le syntactique, est sans doute un composant dont on devrait envisager l'existence pour tout signe, au sens large. Les sémoses – par exemple, les sémoses visuelles (Groupe  $\mu$  1990) – reposent généralement sur des combinaisons de signes et chaque signe, surtout lorsqu'il s'agit d'un légisigne, doit être décrit non seulement en fonction de son contenu et de sa forme, mais aussi de sa combinatoire propre.

Les deux points de vue sur le signe linguistique, « isolationniste » vs « fusionniste », sont sans doute incompatibles ; cependant, nous sommes convaincu que cette différence de perspective n'est pas rédhibitoire dans la mesure où les signes linguistiques, tout en devant ultimement être connectés aux signes de la sémiotique générale, forment un système individualisé qui peut et doit être modélisé en tant que tel. En cela, nous adhérons entièrement aux postulats de la TST. Il n'en demeure pas moins que les applications de la linguistique aussi diverses que l'enseignement de la langue, la communication personne-machine, la recherche en cognition, etc. ont besoin d'une linguistique du signe qui positionne ce dernier dans un système plus global où, en fin de compte, tous les signes peuvent être liés et interagir. Circonscrire est bien, verrouiller est mal. Le fait de mettre un cordon sanitaire autour du signe linguistique répond à une volonté de verrouiller la linguistique en tant que discipline scientifique, ce qui est selon nous un choix épistémologique peu sage. Le débat reste ouvert.

### 3. Théorie des actants

Après le signe linguistique, l'autre notion clé qu'il faut examiner pour compléter notre perspective épistémologique sur la TST est celle d'actant. Sans une bonne compréhension de la « théorie des actants » élaborée par I. Mel'čuk, il est impossible d'accéder à tout ce qui relève de la modélisation Sens-Texte de la combinatoire du signe linguistique et de l'articulation entre les différents niveaux fonctionnels de la langue. Bref, on passe à côté de l'essentiel. Bien entendu, les notions d'actant et de valence lexicale ont maintenant fait leur nid dans la linguistique moderne et font partie du bagage notionnel partagé par la plupart des linguistes. Dans le cadre de la TST, cependant, ces notions ont été travaillées, affinées et enrichies pour être rendues véritablement opérationnelles dans une optique descriptive. Il est donc essentiel de s'y familiariser si l'on veut être en mesure de comprendre et évaluer les modélisations ponctuelles de tel ou tel phénomène valenciel offertes dans le cadre de la TST. Faute d'une compréhension en profondeur, les décisions prises peuvent sembler tout à fait arbitraires et reposer sur des critères entièrement subjectifs.

Il est hors de question de faire ici une présentation de la théorie des actants, qui est explicitée de façon détaillée dans Mel'čuk (2004a-b). Nous nous contentons de mettre en évidence son rôle crucial et ses connexions notionnelles, en nous focalisant sur deux aspects de la question : (i) les particularités de la notion Sens-Texte d'actant ; (ii) la corrélation entre l'analyse de la structure actancielle des lexies et la modélisation des liens lexicaux paradigmatiques et syntagmatiques faite au moyen du système des fonctions lexicales.

---

16. Pour une présentation de la notion peircienne de symbole et une brève comparaison avec les autres classes de signes, voir par exemple Sebeok (1994 : 17–41).

### 3.1 Particularités de la notion Sens-Texte d'actant

#### 3.1.1 De l'approche dépendancielle à la construction d'une théorie des actants

La TST, du point de vue fonctionnel, est véritablement conçue comme une théorie des interfaces : interfaces sémantique-syntaxe, syntaxe-morphologie, morphologie-phonologie, aussi bien qu'interface lexicale-grammaire. Un des piliers de la gestion formelle de ces interfaces est la notion de dépendance entre mots-formes de la phrase. La TST distingue trois familles de dépendances entre mots-formes – dépendances sémantiques, syntaxiques et morphologiques –, dont l'interaction est prise en charge par les règles d'interface des modèles Sens-Texte.

La Figure 5, ci-dessous, illustre la distinction entre les trois types de dépendances considérées, à partir du cas du syntagme élémentaire *soudaine fatigüe*. Nous utilisons dans cette figure les conventions suivantes :

- la flèche continue épaisse indique une dépendance sémantique – le sémantème 'fatigüe' est actant sémantique du sémantème 'soudain' ;
- la flèche continue fine indique une dépendance syntaxique – *soudaine* est modificateur épithète de *fatigüe* ;
- la flèche en pointillé indique une dépendance morphologique – le mot-forme (féminin singulier) *soudaine* est calculé à partir du genre inhérent (féminin) et du nombre (singulier) de *fatigüe* ;
- les traits inhérents des mots-formes (ceux qu'ils portent dans le lexique) sont indiqués en indices entre parenthèses (avec la partie du discours) et les traits correspondants des grammèmes sont en indices hors parenthèses.

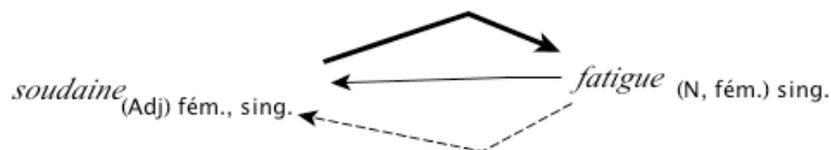


Figure 5 : Dépendances sémantique, syntaxique et morphologique mises en jeu dans *soudaine fatigüe*

Les structures linguistiques gérées par les modèles Sens-Texte sont avant tout des structures de dépendances. La distinction entre dépendances sémantiques, syntaxiques et morphologiques, accompagnée que la prise en compte de leurs interactions, remonte aux origines de la TST ; on en trouvera une présentation détaillée dans Mel'čuk (2009 : 8–67) et une présentation beaucoup plus compacte dans Mel'čuk (2001b). Les structures de dépendance sont omniprésentes dans les règles des modèles Sens-Texte ; dans les règles grammaticales, bien entendu, mais aussi dans les règles lexicales : spécification des régimes syntaxiques par des sous-arbres de dépendances (Milićević, 2009) et description des cooccurrents lexicaux au moyen de fonctions lexicales syntagmatiques (voir plus bas, section 3.2).

Parce qu'elle a postulé des structures de dépendances, notamment aux niveaux syntaxiques, la TST s'est retrouvée dès son origine compatible avec les postulats fondamentaux de la syntaxe structurale de Tesnière (1959) et a repris à son compte la distinction de base actant ~ circonstant. Cependant, au cours du temps, I. Mel'čuk a développé dans le contexte de la TST une véritable théorie des actants, qui étend ses ramifications dans tous les secteurs des modèles Sens-Texte, que ce soit dans le domaine lexical ou dans le domaine grammatical. La principale caractéristique de la théorie Sens-Texte des actants – détaillée, rappelons-le, dans Mel'čuk (2004a-b) –, est la distinction entre trois types d'actants : actants sémantiques, syntaxiques profonds et syntaxiques de surface.

Nous commencerons par examiner la notion d'actant sémantique.

### 3.1.2 Actants sémantiques

Les actants sémantiques d'un sémantème prédicatif sont des sémantèmes occupant dans la structure sémantique d'un énoncé, ou d'une partie d'énoncé, une **position actancielle** (angl. *actant slot*) prévue/contrôlée par le sémantème prédicatif en question. Ainsi, dans la représentation sémantique de la Figure 1, présentée plus haut (section 1.2.2), le sémantème 'Marc' est le premier actant du sémantème prédicatif biactanciel 'estimer', 'Clara' est son second actant et 'estimer' lui-même est le premier et unique actant de 'beaucoup'. Ces sémantèmes fonctionnent comme actants parce qu'ils occupent tous une position actancielle contrôlée par un sémantème prédicatif.

Une position actancielle contrôlée par un sémantème correspond, dans le domaine extralinguistique, à un participant de la situation dénotée par le sémantème en question. Cependant, cela ne suffit pas ! Pour qu'un sémantème 's<sub>1</sub>' dénotant un participant de la situation dénotée par un sémantème 's<sub>2</sub>' soit considéré comme actant de 's<sub>2</sub>' – donc comme occupant une position actancielle contrôlée par 's<sub>2</sub>' –, il faut aussi qu'il puisse s'exprimer dans la phrase de façon privilégiée auprès de la lexie exprimant 's<sub>2</sub>' – comme dépendant syntaxique régi (*estime de X envers/pour Y*) ou comme élément d'une construction de type collocation dont la lexie prédicative est la base (*X tient Y en estime*). On considère aussi l'existence de dérivés sémantiques permettant de dénoter le participant en question comme étant une indication de la nature actancielle de l'expression du participant dans la phrase : *estimable* = [Y] qui peut susciter de l'estime<sup>17</sup>.

Comme on le voit, l'actant sémantique, et c'est absolument fondamental, ne se caractérise pas sur une base logique, fondée sur le sens commun et les connaissances du monde, mais sur une base véritablement linguistique : expression d'un participant (de la situation dénotée) à l'intérieur de structures syntaxiques contrôlées par la lexie prédicative et/ou existence de lexicalisations désignant la position actancielle correspondante. Il faut que la langue démontre qu'elle a « pris la peine » de singulariser la désignation d'un participant d'une situation dénotée en offrant des moyens spécifiques pour son expression auprès de la lexie prédicative. De ce point de vue, il est tout à fait envisageable que deux lexies dénotant une même situation possèdent des structures actanciennes fort distinctes, tant du point de vue du nombre des positions actanciennes qu'elles contrôlent que de celui de l'expression au niveau syntaxique des actants correspondants. Un exemple assez convaincant cité dans Mel'čuk & Polguère (2008 : 105–106) pour illustrer ce fait est celui de la paire de lexies partiellement conversives ACHETER et COÛTER : *X achète Y à Z pour la somme W* dénote une même situation de transaction monnayée que *Y coûte W à X*, modulo l'expression du participant correspondant à Z (le vendeur), qui est possible auprès de *achète* et impossible auprès de *coûte*<sup>18</sup>.

---

17. Sur la notion de dérivation sémantique, voir notamment Mel'čuk & Polguère (2007 : 18–19). En termes de fonctions lexicales, *estimable* est un dérivé sémantique de type **Able**<sub>2</sub> de *estimer/estime*.

18. Pour paraphraser *Georges a acheté cette guitare à Pablo pour 400 euros* en utilisant le verbe COÛTER, il faut dire quelque chose comme *Cette guitare, acquise auprès de Pablo, a coûté 400 euros à Georges*. En d'autres termes, il faut exprimer l'actant sémantique Z de 'acheter' (ici, 'Pablo') autrement que comme un élément de la phrase syntaxiquement régi par COÛTER.

### 3.1.3 Actants syntaxiques profonds et actants syntaxiques de surface

Rappelons que la TST distingue deux niveaux de structuration syntaxique des énoncés : le niveau syntaxique profond et le niveau syntaxique de surface. Les textes d'introduction à la TST que nous avons précédemment mentionnés font tous une présentation de ces deux niveaux de structuration syntaxique, et nous nous contentons, pour commencer, de caractériser brièvement chacun d'entre eux, en développant ce qui a été dit plus haut dans la section 1.2.1. Nous nous focaliserons ensuite sur les (non-)correspondances entre actants des différents niveaux de représentation.

#### A) Représentation syntaxique profonde

Très grossièrement, une représentation syntaxique profonde associée à une représentation sémantique exprime le contenu de cette dernière sous la forme d'un arbre de dépendances dont les nœuds sont des lexies profondes – lexies pleines ou applications de fonctions lexicales – lexicalisant les sémantèmes du graphe sémantique. Ces nœuds sont porteurs de traits grammaticaux correspondant à des grammèmes à exprimer. Ils sont connectés par des dépendances syntaxiques universelles : les dépendances actancielles profondes **I**, **II**, **III**, **IV**, **V** et **VI** ; la dépendance **ATTR**(ibutive), qui factorise tous les types de modificateurs syntaxiques ; la dépendance **COORD**(inative), pour les divers types de coordinations ; la dépendance **APPEND**(itive), pour les structures parenthétiques. À cette structure de base, se superpose une organisation communicative héritée de la structure communicative du niveau sémantique. Les éventuels liens de coréférence entre nœuds sont spécifiés ; ils servent en particulier à calculer les différentes pronominalisations apparaissant dans la représentation syntaxique de surface. La Figure 6 ci-dessous illustre une des représentations syntaxiques profondes qui peut être associée à la représentation sémantique de la Figure 1.

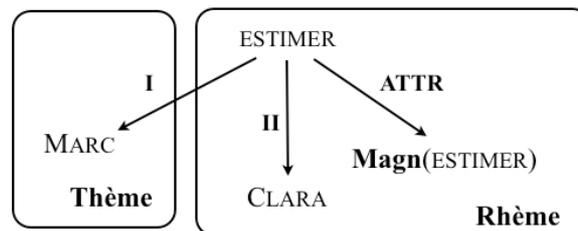


Figure 6 : Représentation syntaxique profonde (approximative)  
de *Marc estime beaucoup/grandement/hautement Clara*

La comparaison de cet arbre de dépendance avec la structure sémantique correspondante met en évidence le fait que les dépendances actancielles sémantiques tendent à s'exprimer au niveau syntaxique profond par des dépendances actancielles syntaxiques, mais que cela n'est aucunement une nécessité. La « hiérarchisation » syntaxique d'une structure sémantique, faite sous le contrôle de l'organisation communicative de cette dernière (principalement de sa structure Thème-Rhème), donne généralement lieu à des cassures dans l'harmonie formelle entre dépendances des deux niveaux. Si elles ne sont pas indépendantes, les relations actancielles sémantiques et les relations actancielles syntaxiques sont néanmoins autonomes.

#### B) Représentation syntaxique de surface

Une représentation syntaxique de surface associée à une représentation syntaxique profonde se distingue de cette dernière avant tout (i) par la nature des nœuds de l'arbre et (ii) par la nature des dépendances reliant ces nœuds. Les nœuds de l'arbre syntaxique de surface correspondent à tous les lexèmes contenus dans les phrases qui en sont dérivables. Cela signifie notamment que les mots grammaticaux (prépositions régies, auxiliaires, articles, pronoms, etc.) sont introduits, de même que les valeurs spécifiques d'applications de fonctions lexicales. Si une locution étiquette un nœud de la

représentation syntaxique profonde, ce nœud se voit associer au niveau de surface un sous-arbre syntaxique mettant en jeu tous les lexèmes constitutifs de la locution en question :

‘COUPER COURT’ ⇔ COUPER – **adverbiale** → COURT.

Les arcs de l’arbre syntaxique de surface sont étiquetés par un ensemble de dépendances propres à la langue considérée. Le système des dépendances syntaxiques de surface de chaque langue est beaucoup plus riche que le système de dépendances universelles du niveau syntaxique profond – cf. Mel’čuk & Pertsov (1987), pour les dépendances syntaxiques de surface de l’anglais, et Iordanskaja & Mel’čuk (2009), pour les dépendances syntaxiques de surface régies par le verbe en français.

À titre d’illustration, nous donnons ci-dessous la représentation syntaxique de surface de *Marc estime hautement Clara*.

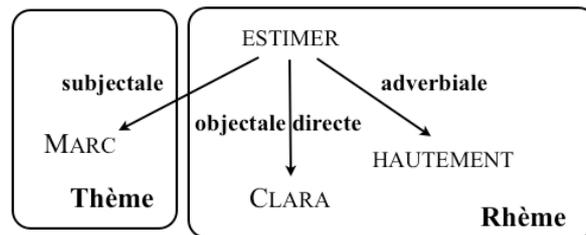


Figure 7 : Représentation syntaxique de surface (approximative) de *Marc estime hautement Clara*

Des dépendances syntaxiques de surface comme **subjectale** ou **objectale directe** sont typiquement actanciennes, alors que la dépendance **adverbiale** introduit typiquement un circonstant. On voit donc comment la notion d’actant sémantique se propage et se métamorphose à travers les niveaux successifs de structuration des énoncés. Cette stratification de la notion même d’actant vise à modéliser de la façon la plus directe et la plus intuitive les différents cas d’harmonies et de discordances entre niveaux sémantique, syntaxique profond et syntaxique de surface qui se manifestent dans les langues. Illustrons ce fait.

### C) (Non-)correspondances entre actants des différents niveaux de représentation

Sémiotiquement, la structure syntaxique de la phrase est l’expression, à un niveau plus superficiel (c’est-à-dire, plus proche de ce qui est perceptible), de sa structure sémantique. Pour permettre cette expression, la structure syntaxique doit présenter des analogies avec la structure sémantique sans, bien entendu, lui être identique. Elle fonctionne comme une sorte de métaphore de la structure sémantique. La TST postule donc des actants syntaxiques qui sont la résultante de l’expression de la structure actancielle des lexies prédicatives au niveau syntaxique profond. Il existe de nombreuses illustrations des écarts possibles entre structures actanciennes (sémantiques) et structure syntaxiques profondes régies, écarts que nous illustrons à l’aide de deux cas classiques : la voix passive et le complément datif de bénéficiaire non régi.

Par défaut, un actant syntaxique profond **I** exprime l’actant sémantique **1** de son gouverneur syntaxique, l’actant **II** exprime l’actant **2**, l’actant **III** exprime l’actant **3**, etc., mais cela n’est aucunement une nécessité. L’illustration la plus connue de possible discordance dans la correspondance entre actants sémantiques et actants syntaxiques profonds est offerte par les voix verbales. Les grammèmes de voix reposent précisément, dans leur expression, sur une réorganisation de la diathèse dite *de base* d’une lexie verbale, comme l’illustre l’exemple suivant d’alternance actif ~ passif, où les chiffres arabes en indice identifient les actants sémantiques et les chiffres romains les actants syntaxiques profonds :

(3) a. Actif, diathèse de base : *Marc*<sub>[1 ⇨ I]}</sub> *accompagne* *Clara*<sub>[2 ⇨ II]}</sub>.

b. Passif, diathèse modifiée :  $Clara_{[2 \leftrightarrow 1]}$  est accompagnée par  $Marc_{[1 \leftrightarrow II]}$ .

La voix passive est un outil grammatical dont la fonction est précisément d'inverser l'ordre des dépendances syntaxiques régies relativement à celui des dépendances sémantiques correspondantes. Nous parlons bien entendu ici d'ordre structural et non d'ordre linéaire des éléments de la phrase (qui n'est qu'un des modes d'expression de cet ordre structural) : le sujet grammatical est un actant syntaxique « de plus haut niveau » que le complément du verbe, quel que soit le contenu sémantique que ces deux dépendants expriment.

Un autre cas bien connu de dichotomie entre dépendances actanciennes sémantiques et dépendances syntaxiques profondes est celui des datifs de bénéficiaire non régis par les verbes, mais « acquis » par eux de façon régulière. Un complément d'objet indirect type (complément d'objet second ou d'attribution, dans la terminologie de la grammaire française traditionnelle) exprime un actant sémantique du verbe :

(4) *Marc donne une rose à Clara.*

La dépendance syntaxique de surface **objectale indirecte** est clairement une dépendance de nature actancielle ('X donne Y à Z'). Pourtant, tout verbe dénotant une action effectuée sur quelque chose et qui pourrait être accomplie au bénéfice de quelqu'un est susceptible de gouverner un objet indirect servant à exprimer la personne pour laquelle l'action est accomplie, même si le verbe en question ne contrôle pas sémantiquement de position actancielle correspondant au bénéficiaire :

(5) *Marc coupe une tranche de saucisson à Clara.*

Il existe deux principales façons de rendre compte d'une phrase comme (5), sachant que l'on prend comme hypothèse de départ que *à Clara* est bien connecté en surface à *coupe* par une dépendance actancielle **objectale indirecte** (un datif), qui correspond à une dépendance actancielle **III** au niveau syntaxique profond, comme dans le cas d'une dépendance **objectale indirecte** « standard » du type illustré en (4).

- On considère que le verbe *COUPER* possède, au niveau sémantique, la structure actancielle 'X coupe Y à Z avec W' et, donc, que le syntagme *à Julie* correspond à l'actant sémantique **3** du verbe. On obtient ainsi un enchaînement harmonieux **3** ↔ **III** ↔ **objectale indirecte**. Cette solution vise à favoriser un homomorphisme sémantique-syntaxe, en jetant ce qui est susceptible d'encombrer la grammaire dans ce que l'on considère alors comme son arrière-cour, la sémantique lexicale, puisque l'on va « tripatouiller » la structure actancielle d'une lexie pour la rendre compatible avec une structure syntaxique dont on cherche à rendre compte. On se situe ici dans une logique typique d'une approche analytique, et non synthétique, de l'étude linguistique – cf. plus haut, la section 1.2.2 sur la méthodologie Sens-Texte.
- Ou bien on considère qu'une règle grammaticale générale est mise en jeu, qui permet d'exprimer le contenu sémantique 'fait au bénéfice de Julie' par un actant syntaxique profond **III** adjoint au verbe, sans que cet actant syntaxique corresponde à un actant sémantique du verbe. Cette solution rend bien compte du double fait (i) qu'il semble raisonnable de considérer que la structure actancielle du verbe *COUPER* est simplement 'X coupe Y avec Z' et (ii) que le syntagme *à Julie* est à 100 % un objet indirect dans (5), tout autant que dans (4).

C'est bien entendu la seconde solution qui est adoptée par la TST. La dichotomie actant sémantique ~ actant syntaxique profond, qui peut paraître une lourdeur notionnelle à première vue, permet en fait de rendre compte de façon très simple et élégante des non-appariements structuraux sémantique-syntaxe tels que ceux mentionnés ci-dessus, dans les règles lexicales et grammaticales qui les prennent en charge. Il s'agit d'une affirmation que nous n'avons pas la possibilité d'étayer,

faute de place, nous contentant de mettre l'accent sur le fait que la dichotomie postulée par la TST est en adéquation avec des faits de langues courants, bien connus comme illustrations de non-homomorphisme entre structures sémantiques et structures syntaxiques.

On pourrait de la même façon illustrer la pertinence du recours à la notion d'actant syntaxique de surface, distinct de l'actant syntaxique profond, en relevant par exemple que certains actants syntaxiques profonds peuvent tout à fait s'exprimer en surface par des circonstants. Prenons le cas du nom MANIFESTATION [*Le cortège a rejoint la manifestation.*], dont la structure actancielle sémantique est 'manifestation de X pour/contre Y dans le lieu Z'. La structure syntaxique profonde

MANIFESTATION – I → ÉTUDIANT<sub>pl</sub>

peut bien entendu s'exprimer en surface par une structure de complémentation, typiquement actancielle : *manifestation des étudiants*. Elle peut cependant s'exprimer tout aussi bien, sinon mieux, par une structure avec adjectif épithète, un circonstant typique : *manifestation étudiante*.

Un autre aspect de l'autonomie entre actants syntaxiques profonds et de surface est, à l'inverse, le fait que certains dépendants syntaxiques de surface clairement actanciels peuvent n'avoir aucune contrepartie actancielle aux niveaux sémantique et syntaxique profond. Tel est le cas du complément d'objet direct dans la phrase ci-dessous :

(6) *Le moment est venu de mettre les bouts.*

En effet, *bouts*, s'il fonctionne bien comme complément d'objet direct de *mettre* n'est qu'un lexème constitutif de la locution 'METTRE LES BOUTS', sans sémantème correspondant au niveau de la structure sémantique du message exprimé ('X 'met les bouts' ≈ 'X part d'où il est avec une certaine précipitation') et, bien entendu, sans actant syntaxique profond correspondant, puisque 'METTRE LES BOUTS' est un seul et unique nœud (lexie pleine) dans la représentation syntaxique profonde de (6).

Encore une fois, la théorie semble lourde en ce qu'elle distingue trois types d'actants. Cependant, cette approche rend caduques bien des débats théoriques et descriptifs en accordant une certaine normalité à des structures présentées habituellement comme anormales ou monstrueuses. L'approche permet de répertorier les types d'« anomalies normales » et d'en rendre compte ensuite en ayant recours toujours à la même ressource notionnelle : la distinction entre les trois types d'actants.

Nous ne prétendons aucunement que la TST soit la seule approche linguistique reposant sur une théorisation poussée de la notion d'actant. Toutes les approches qui ont exploré avec minutie l'interface sémantique-syntaxe – voir, par exemple, Van Valin (2005) – ont été amenées à étoffer cette notion. Ce qui est véritablement caractéristique de la TST, c'est l'omniprésence de cette notion dans les règles des modèles que la théorie construit, omniprésence qui s'explique par (i) la nature fondamentalement lexicale de la notion Sens-Texte d'actant et (ii) la centralité du lexique dans les modèles Sens-Texte. Ainsi, la théorie des actants, notamment l'interaction entre actants sémantiques et actants syntaxiques profonds, est intimement lié au système des fonctions lexicales, que nous allons maintenant considérer.

### 3.2 Actants et système des fonctions lexicales

Le système des fonctions lexicales de la TST (Mel'čuk, 1996b) est une des propositions les plus originales et les plus importantes faites par la théorie. Selon nous, il s'agit tout simplement d'une des découvertes majeures de la linguistique du XX<sup>e</sup> siècle. On pourra trouver exagérée cette affirmation puisque, dans la pratique, bien peu de linguistes maîtrisent et utilisent activement les fonctions lexicales. Cela est vrai et, lorsque nous parlons de *découverte majeure*, nous ne considérons pas le retentissement effectif de la découverte en question, mais bien son importance dans l'absolu, en regard des faits linguistiques qu'elle permet d'élucider et de ses applications

potentielles. Si les fonctions lexicales – dorénavant, **FL** – sont peu connues à ce jour, c’est pour des raisons qui ne tiennent aucunement à leur plus ou moins grande importance pour la science linguistique. Un des aspects fondamentaux du système des FL qui explique que sa connaissance reste marginale parmi les linguistes est le fait qu’il coupe véritablement à travers toutes les sous-disciplines de la linguistique structurale. En effet, alors que l’exploitation première des FL est la modélisation des liens paradigmatiques et syntagmatiques entre lexies – ce qui relève avant tout d’une problématique de lexicologie –, le système des FL repose sur des notions fondamentales de sémantique, de syntaxe et, même, de morphologie, que les lexicologues s’intéressant à la structuration du lexique n’ont pas nécessairement l’habitude de prendre systématiquement en compte. **De plus, système des FL et TST dans son ensemble forment un « package » : il est pratiquement impossible d’adopter l’un sans l’autre<sup>19</sup>.**

Pour ce qui est de la syntaxe, notamment, la définition de la grande majorité des FL paradigmatiques et syntagmatiques se fait en termes de structures syntaxiques dépendanciennes, qu’il est impossible d’appréhender sans mener une analyse précise de la diathèse de la lexie argument d’une FL donnée. Il est ainsi possible d’affirmer que la notion de FL s’appuie en grande partie sur la théorie des actants dont il vient d’être question, dans la section 3.1.

Analysons en détail un exemple pour illustrer ce fait, celui du lien de FL impliqué dans la relation lexicale suivante :

RÈGLEMENT → RÈGLEMENTAIRE.

Nous désignerons pour l’instant par **f** la FL en question.

Afin de lever toute ambiguïté, mentionnons que les deux lexies mises en relation – RÈGLEMENT et RÈGLEMENTAIRE – sont celles apparaissant dans les exemples (7a–b), tirés du Web.

- (7) a. *Le projet respecte le **règlement** sanitaire départemental.*  
 b. *Quant à son vêtement, un costume **règlementaire**, il l’aurait acheté dans un magasin spécialisé.*

La FL **f** est clairement de nature paradigmatique, plutôt que syntagmatique, puisqu’elle encode une relation entre une lexie et un de ses dérivés sémantiques (qui est de plus, ici, un dérivé morphologique). Notons que, si l’on s’intéresse véritablement à l’application de **f** à RÈGLEMENT et non à l’unique lien de dérivation sémantique RÈGLEMENT → RÈGLEMENTAIRE, il importe de remarquer que plusieurs possibilités s’offrent au locuteur lorsque, partant du sens ‘règlement’, il cherche à exprimer le contenu de **f**. Selon la formalisation inspirée des mathématiques en usage dans la TST, cet éventail de possibilités se représente par la formule suivante :

(8)  $f(\text{règlement}) = \text{conforme} [\text{à ART } \sim] // \text{règlementaire}.$

Cette formule nous dit que le contenu qui nous intéresse peut s’exprimer soit au moyen d’un adjectif, *conforme*, qui est un cooccurrent naturel de *règlement* – *conforme à un règlement* –, soit de façon dite *fusionnée* (cf. le symbole //), au moyen d’un adjectif dont le sens inclut véritablement le sémantème ‘règlement’.

Pour diagnostiquer **f**, éloignons-nous cependant des cibles potentielles de la dérivation sémantique qui nous préoccupe – *conforme* et *règlementaire* – et intéressons-nous aux propriétés

---

19. On peut bien entendu identifier d’autres raisons pour expliquer la pénétration toute relative de la notion de FL dans la linguistique moderne ; il s’agit d’un sujet qui mériterait une étude en soi. Mentionnons tout de même le fait que le système des FL, dans sa conception, déroute souvent par la richesse du langage formel sur lequel il repose, langage dont les conventions ne sont pas toujours intuitives – voir à ce propos Kahane & Polguère (2001). À l’inverse, certains esprits très formels peuvent être déroutés par le caractère vague du contenu sémantico-syntaxique associé à chaque FL standard du système, de même que par le fait que la théorie prend en compte des FL non standards, qui sont par définition non, ou difficilement, formalisables – voir à ce propos Polguère (2007) et Jousse (2010 : Chapitre 4).

sémantiques de l'argument de **f**, la source de la dérivation, et plus particulièrement à sa structure actancielle.

Nous ferons l'hypothèse que le lexème **RÈGLEMENT** est une lexie prédicative possédant la structure actancielle suivante : 'règlement prescrit par X à propos Y et destiné à Z'. La diathèse de base de **RÈGLEMENT**, plus précisément la correspondance entre sa structure actancielle et l'arbre syntaxique profond élémentaire exprimant cette structure, peut être visualisée de la façon suivante :

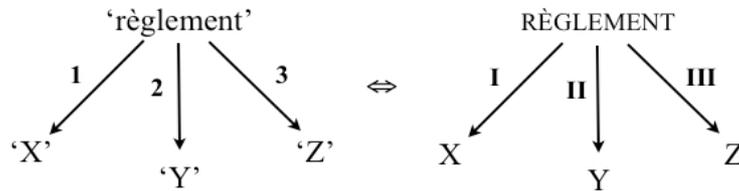


Figure 8 : Diathèse de base de la lexie **RÈGLEMENT**

Cette diathèse semble assez triviale, puisqu'elle ne met en jeu aucune discordance entre dépendances actanciennes sémantiques et syntaxiques profondes du type de celles examinées dans la section 3.1. Elle nous permet cependant de nous focaliser sur le sous-arbre syntaxique profond élémentaire régi par **RÈGLEMENT**, sous-arbre à partir duquel peuvent se fabriquer les différentes structures syntaxiques profondes impliquant la FL **f**. Rappelons, en effet, que les FL sont des généralisations de lexies – des métalexies (Polguère, 2003) – qui apparaissent uniquement dans les représentations syntaxiques profondes. C'est à ce niveau de structuration des énoncés qu'elles entrent en jeu, notamment pour servir de matériau au système de paraphrasage langagier proposé, dès l'origine de l'élaboration de l'approche Sens-Texte, dans Žolkovskij & Mel'čuk (1965)<sup>20</sup>. C'est sous cet angle du paraphrasage en syntaxe profonde qu'il nous faut considérer le cas de la FL **f**.

Observons, tout d'abord, que **f** retourne des adjectifs qui portent sémantiquement sur l'actant Y de **RÈGLEMENT** :

*Cet habillement est règlementaire.*

=

*Cet habillement respecte le règlement (qui vise l'habillement<sub>[= Y]</sub>).*

Remarquons ensuite que *Y respecte un règlement* est une collocation mettant elle-même en jeu une FL syntagmatique, que nous appellerons pour l'instant **f'**. La représentation syntaxique profonde de cette collocation est la suivante :

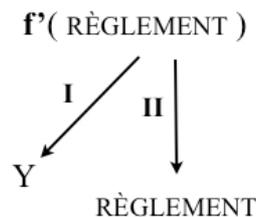


Figure 9 : Représentation syntaxique profonde de *Y respecte un règlement*, avec la FL syntagmatique **f'** à identifier

Syntaxiquement, la FL **f'** est un verbe qui prend **RÈGLEMENT** comme actant syntaxique profond **II** et prend l'actant syntaxique profond **II** de **RÈGLEMENT** (= Y) comme son propre actant syntaxique profond **I**. (Désolé, c'est tortueux, mais c'est tout simplement la réalité des faits.) Sémantiquement, **f'** ne correspond pas à un verbe support, c'est-à-dire à un collocatif verbal sémantiquement vide ou

20. Ce système a été retravaillé au cours des années. Sa version la plus élaborée, dans le cadre d'une modélisation de la paraphrase langagière prise dans sa globalité, est présentée dans Milićević (2007).

redondant vis-à-vis de sa base nominale. Il s'agit d'un verbe de « réalisation » ; *respecter un règlement*, pour Y, signifie en quelque sorte 'réaliser ce qui doit être réalisé vis-à-vis du règlement'. Le nom d'une telle FL, dans le lexique des FL standards simples, est **Real<sub>1</sub>**. Plus précisément, il s'agit de **Real<sub>2</sub>**, puisque le sujet du verbe de réalisation en question est le 2<sup>e</sup> actant syntaxique profond de l'argument de la FL<sup>21</sup>.

Maintenant, à quoi correspond RÉGLEMENTAIRE ou, plus exactement, comment se construit la FL **f** à partir de ce que nous avons déjà élucidé ? Nous pouvons construire en quatre étapes la formule exacte de FL correspondant à **f**, à partir de **f'**.

1. La FL **f** correspond à une lexie adjectivale dénotant l'actant syntaxique profond **I** de **f'**(RÈGLEMENT) – c'est-à-dire, **Real<sub>2</sub>**(RÈGLEMENT) – dans la Figure 9 ci-dessus.
2. La FL correspondant à l'adjectif dénotant l'actant syntaxique profond **I** d'une lexie prédicative s'appelle **A<sub>1</sub>**.
3. La lexie prédicative concernée ici – en fait, une application de FL – est **Real<sub>2</sub>**(*règlement*).
4. La FL **f** que nous cherchions est donc **A<sub>1</sub>Real<sub>2</sub>** !

La notion de FL est souvent illustrée à l'aide de cas simples, comme la FL paradigmatique **S<sub>1</sub>** – nom typique du 1<sup>e</sup> actant – ou la fonction syntagmatique **Magn** – intensificateur. Cependant, la « beauté », la richesse et la puissance des FL résident dans le système complexe qu'elles forment et ce système, contrairement à telle ou telle FL individuelle, ne peut être appréhendé de façon simple et immédiate.

Comme on le voit dans le cadre de l'analyse qui vient d'être menée, l'acquisition du système des FL – parce qu'il repose sur un treillis fort complexe de notions relevant de l'interface sémantique-syntaxe et, plus spécifiquement, sur la théorie des actants enchâssée dans la TST – va nécessairement demander un énorme investissement en temps et en énergie. Dans les faits, une telle acquisition ne peut avoir lieu qu'à travers :

1. l'analyse d'un nombre important de liens lexicaux individuels (préférentiellement, pour des langues diverses) ;
2. la familiarisation graduelle avec des patrons récurrents, qui permet au spécialiste d'effectuer presque instantanément le diagnostic de FL que nous avons détaillé ci-dessus.

Tout cela nécessite que l'on s'implique dans des analyses lexicologiques et lexicographiques grande nature, c'est-à-dire allant au-delà de l'examen de quelques échantillons de données. Ce point fait l'objet de la section suivante, qui nous sert en même temps de conclusion.

#### 4. En guise de conclusion : la Lexicologie Explicative et Combinatoire

Nous concluons par quelques réflexions sur la composante lexicale de la TST : la Lexicologie Explicative et Combinatoire, ou **LEC** (Mel'čuk et coll., 1995). Cette dernière section est très brève, non parce qu'elle traite d'un aspect secondaire de la TST, mais, tout au contraire, parce que la LEC est le noyau de celle-ci et que les notions qu'elle incorpore ont en fait été monopolisées tout au long de notre exposé. En outre, la LEC ne peut s'appréhender en tant que telle de façon purement théorique. Seule la pratique descriptive issue de la LEC – la **Lexicographie** Explicative et Combinatoire (Mel'čuk, 2006b) –, effectuée pendant un laps de temps suffisamment long, peut

21. Attention ! *Respecter (un règlement)* peut aussi prendre l'actant syntaxique profond **III** de RÈGLEMENT (= Z) comme sujet : *Les profs respectent tous ce règlement*. Nous sommes dans un tel cas en présence d'un **Real<sub>3</sub>**, et non d'un **Real<sub>2</sub>**. L'adjectif RÉGLEMENTAIRE cependant, qui nous concerne ici, trouve bien sa source dans le **Real<sub>2</sub>**, car il s'applique uniquement à l'actant Y de RÈGLEMENT. Quelqu'un qui respecte un règlement ne peut aucunement être qualifié de *réglementaire* : *Tous les profs suivent le règlement* ne peut se paraphraser par *\*Tous les profs sont réglementaires*.

donner la mesure de l'importance fondamentale de la LEC dans l'approche Sens-Texte. Les recherches menées dans le cadre de la LEC ont ainsi donné lieu à de multiples productions de nature lexicographique (Mel'čuk & Žolkovskij, 1984 ; Mel'čuk et coll., 1984, 1988, 1992, 1999 ; Fontenelle, 1997 ; Mel'čuk & Polguère, 2006, 2007) et elles ont parfois eu une influence directe sur la lexicographie « grand public » (Benson et coll., 1997 ; Selva et coll., 2002 ; Antidote, 2011).

L'aspect le plus original de la TST, et peut-être le plus déroutant pour certains, est qu'un linguiste Sens-Texte est un lexicographe. Une part importante de la formation d'une personne à la TST est la pratique lexicographique. Comme nous l'avons mentionné plus haut (en conclusion de la section 3.2), c'est elle notamment qui permet le mieux de comprendre en profondeur le système des FL. C'est aussi elle, parce qu'il s'agit véritablement d'une lexicographie explicative et **combinatoire**, qui fait entrer dans le système grammatical de la langue par la voie royale de son interaction avec le lexique<sup>22</sup>. La tradition veut que Platon ait fait graver à l'entrée de l'Académie la formule *Que nul n'entre s'il n'est géomètre*. Sur le portail de la TST, des iconoclastes qui se moquaient de l'air du temps ont clairement écrit *Que nul n'entre s'il n'est lexicographe*. Si peu s'y sont aventurés jusqu'à présent, c'est peut-être parce que la maîtrise des compétences lexicographiques et l'intérêt pour celles-ci sont encore choses trop marginales dans la linguistique moderne.

Ici s'achève notre tour d'horizon de la TST, auquel nous avons cherché à donner une saveur plus épistémologique que didactique. Nous sommes bien conscient du fait que cela s'est sans doute fait au prix d'un relatif manque de systématisme et de rigueur dans notre exposé. Ce dernier visait en premier lieu à donner des « impressions nouvelles » sur la TST, impressions qui, nous l'espérons, peuvent permettre au lecteur de nouer certains fils et trouver certaines clés donnant un meilleur accès aux divers textes de référence dont il a été question ici.

### Références bibliographiques

- ANTIDOTE, 2011. *Dictionnaires du logiciel Antidote HD*, Montréal, Druide informatique inc.
- ARNAUD, Antoine & LANCELOT, Claude, 1993 [1756]. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, réimpression de l'édition de Paris de 1846, Genève, Slatkine Reprints.
- BENSON, Morton, BENSON, Evelyn & ILSON, Robert, 1997. *The BBI Dictionary of English Word Combinations*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- BENVENISTE, Émile, 1973. La forme et le sens dans le langage. Dans Josette Rey-Debove (dir.) assistée de K. Fenton : *Recherches sur les systèmes signifiants. Symposium de Varsovie 1968*, The Hague – Paris, Mouton, 89–101.
- CHOMSKY, Noam, 1956. Three Models for the Description of Language, *IRE Transactions on Information Theory*, 2(3), 113–124.
- CONTINI-MORAVA, Ellen, 1995. Introduction : On linguistic sign theory. Dans Ellen Contini-Morava & Barbara S. Goldberg (dir.) : *Meaning as Explanation. Advances in Linguistic Sign Theory*, Berlin, De Gruyter Mouton, 1–40.
- CROFT, William & CRUSE, D. Alan, 2004. *Cognitive Linguistics*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- FILLMORE, Charles J., 1968. The Case for Case. Dans Emmon Bach & Robert T. Harms (dir.) : *Universals in Linguistic Theory*, New York NY, Holt, Rinehart and Winston, 1–88.
- FILLMORE, Charles J., KAY, Paul & O'CONNOR, Mary Catherine, 1988. Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of *Let Alone*, *Language*, 64(3), 501–538.
- FOLEY, William A. & VAN VALIN Jr, Robert D., 1984. *Functional syntax and universal grammar*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- FONTENELLE, Thierry, 1997. *Turning a bilingual dictionary into a lexical-semantic database*,

22. L'approche linguistique qui se rapproche le plus directement de la TST sur ce plan est, à notre connaissance, celle du *Natural Semantic Metalanguage* (Wierzbizka, 1985, 1987, 1996).

Tübingen, Niemeyer.

- FRANÇOIS, Jacques, 2008. Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents, *Cahiers du CRISCO*, 26, 1–19.
- GAZDAR, Gerald, KLEIN, Ewan H., PULLUM, Geoffrey K. & SAG, Ivan A., 1985. *Generalized Phrase Structure Grammar*, Oxford, UK, Blackwell & Cambridge MA, Harvard University Press.
- GRIMSHAW, Jane. 1990. *Argument Structure*, Cambridge MA, The MIT Press.
- GROUPE  $\mu$ , 1992. *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, coll. « La couleur des idées », Paris, Seuil.
- HAGÈGE, Claude, 1985. *L'Homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, coll. « Folio/essais », n° 49, Paris, Gallimard.
- HALLIDAY, Michael A. K., 2002 [1961]. Categories of the Theory of Grammar. Dans Michael A. K. Halliday (aut.), Jonathan J. Webster (dir.) : *On Grammar. Volume 1 in the Collected Works of M. A. K. Halliday*, Londres & New York NY, Continuum, 37–94 [Première parution en 1961, dans *Word*, 17(3), 241–292].
- HENGEVELD, Kees & MACKENZIE, J. Lachlan, 2008. *Functional Discourse Grammar. A Typologically-Based Theory of Language Structure*, Oxford, UK, Oxford University Press.
- HOCKETT, Charles, 1958. *A Course in Modern Linguistics*, New York NY, MacMillan.
- HUDSON, Richard, 1984. *Word Grammar*, Oxford, UK, Oxford University Press.
- IORDANSKAJA, Lidija & MEL'ČUK, Igor, 2009. Establishing an Inventory of Surface-Syntactic Relations : Valence-Controlled Surface-Syntactic Dependents of the Verb in French. Dans Alain Polguère & Igor Mel'čuk (dir.) : *Dependency in Linguistic Description*, coll. « Language Companion Series », n° 111, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 151–234.
- JOUSSE, Anne-Laure, 2010. *Modèle de structuration des relations lexicales fondé sur le formalisme des fonctions lexicales*, thèse de doctorat, Département de linguistique et traduction, Université de Montréal & UFR de linguistique, Université Paris Diderot (Paris 7).
- KAHANE, Sylvain, 2003. The Meaning-Text Theory. Dans Vilmos Ágel, Ludwig M. Eichinger, Hans-Werner Eroms & Peter Hellwig (dir.) : *Dependency and Valency. An International Handbook of Contemporary Research*, vol. 1., Berlin/New York NY, De Gruyter, 546–570.
- KAHANE, Sylvain & POLGUÈRE, Alain, 2001. Formal Foundation of Lexical Functions. Dans : *Actes du colloque « COLLOCATION: Computational Extraction, Analysis and Exploitation »*, 39<sup>th</sup> Annual Meeting and 10<sup>th</sup> Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics, Toulouse, 8–15.
- KAPLAN, Ronald M. & BRESNAN, Joan, 1982. Lexical-Functional Grammar: A Formal System for Grammatical Representation. Dans Joan Bresnan (dir.) : *The Mental Representation of Grammatical Relations*, Cambridge MA, The MIT Press, 173–281.
- LAKOFF, George, 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things: What categories reveal about the mind*, Chicago IL, Chicago University Press.
- MEL'ČUK, Igor, 1974. *Opyt teorii lingvisticseskix modelej « Smysl  $\leftrightarrow$  Tekst »* [Toward a Theory of Meaning-Text Linguistics Models], Moscou, Nauka.
- MEL'ČUK, Igor, 1981. Meaning-Text Models : A recent Trend in Soviet Linguistics, *Annual Review of Anthropology*, 10, 27–62.
- MEL'ČUK, Igor, 1985. Semantic Bases for Linguistic Description (Meaning-Text Linguistic Theory). Dans Mary C. Marino & Luis A. Pérez (dir.) : *The Twelfth LACUS Forum 1985*, 41–87.
- MEL'ČUK, Igor, 1993. *Cours de morphologie générale. Vol. 1 : Introduction + Le mot*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal & Paris, CNRS Éditions.
- MEL'ČUK, Igor, 1994. *Cours de morphologie générale. Vol. 2 : Significations morphologiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal & Paris, CNRS Éditions.
- MEL'ČUK, Igor, 1995. Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics. Dans Martin Everaert, Erik-Jan van der Linden, André Schenk & Rob Schreuder (dir.) : *Idioms: Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale NJ – Hove, UK, Laurence Erlbaum Associates, 167–

- MEL'ČUK, Igor, 1996a. *Cours de morphologie générale. Vol. 3 : Moyens morphologiques. Syntactiques morphologiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal & Paris, CNRS Éditions.
- MEL'ČUK, Igor, 1996b. Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon. Dans Leo Wanner (dir.) : *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, coll. « Language Companion Series », n° 31, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 37–102.
- MEL'ČUK, Igor, 1997a. *Vers une linguistique Sens-Texte*. Leçon inaugurale, Paris, Collège de France.
- MEL'ČUK, Igor, 1997b. *Cours de morphologie générale. Vol. 4 : Signes morphologiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal & Paris, CNRS Éditions.
- MEL'ČUK, Igor, 2000. *Cours de morphologie générale. Vol. 5 : Modèles morphologiques*, Montréal & Paris, Les Presses de l'Université de Montréal & CNRS Éditions.
- MEL'ČUK, Igor, 2001a. *Communicative Organization in Natural Language. The semantic-communicative structure of sentences*, coll. « Language Companion Series », n° 57, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- MEL'ČUK, Igor, 2001b. Language : Dependency. Dans Neil J. Smelser & Paul B. Baltes (dir.) : *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, vol. 12, Amsterdam et al., Elsevier, 8336–8344.
- MEL'ČUK, Igor, 2004a. Actants in semantics and syntax I: actants in semantics, *Linguistics*, 42(1), 1–66.
- MEL'ČUK, Igor, 2004b. Actants in semantics and syntax II: actants in syntax, *Linguistics*, 42(2), 247–291.
- MEL'ČUK, Igor, 2006a. *Aspects of the Theory of Morphology*. David Beck (dir.), coll. « Trends in Linguistics. Studies and Monographs », n° 146, Berlin & New York NY, Mouton de Gruyter.
- MEL'ČUK, Igor, 2006b. Explanatory Combinatorial Dictionary. Dans Giandomenico Sica (dir.) : *Open Problems in Linguistics and Lexicography*, Monza, Polimetrica, 225–355.
- MEL'ČUK, Igor, 2008. Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire, *Repères & Applications VI*, Actes des XXIV<sup>e</sup> Journées Pédagogiques sur l'Enseignement du Français en Espagne, Barcelone, 3–5 septembre 2007, 187–200.
- MEL'ČUK, Igor, 2009. Dependency in Natural Language. Dans Alain Polguère & Igor Mel'čuk (dir.) : *Dependency in Linguistic Description*, coll. « Language Companion Series », n° 111, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 1–110.
- MEL'ČUK, Igor, CLAS, André & POLGUÈRE, Alain, 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MEL'ČUK, Igor et coll., 1984, 1988, 1992, 1999. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I-IV*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'ČUK, Igor & PERTSOV, Nicolaj, 2007. *Surface Syntax of English. A Formal Model within the Meaning-Text Framework*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- MEL'ČUK, Igor & POLGUÈRE, Alain, 2006. Dérivations sémantiques et collocations dans le DiCo/LAF, *Langue française*, 150, 66–83.
- MEL'ČUK, Igor & POLGUÈRE, Alain, 2007. *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*, coll. « Champs linguistiques », Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- MEL'ČUK, Igor & POLGUÈRE, Alain, 2008. Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique, *Revue de linguistique et de didactique des langues (Lidil)*, 37, 99–114.
- MEL'ČUK, Igor & ŽOLKOVSKIJ, Aleksandr, 1969. K postroeniju dejstvujuščej modeli jazyka “Smysl ⇔ Tekst” [Vers un modèle fonctionnel linguistique du type “Sens ⇔ Texte”], *Mašinnyj perevod i*

- prikladnaja lingvistika*, 11, 5–35.
- MEL'ČUK, Igor & ŽOLKOVSKIJ, Aleksandr, 1970. Towards a Functioning Meaning-Text Model of Language, *Linguistics*, 57, 10–47.
- MEL'ČUK, Igor & ŽOLKOVSKIJ, Aleksandr, 1984. *Explanatory Combinatorial Dictionary of Modern Russian*, Vienne, Wiener Slawistischer Almanach.
- MILIĆEVIĆ, Jasmina, 2006. A Short Guide to the Meaning-Text Linguistic Theory, *Journal of Koralex*, 8, 187–233.
- MILIĆEVIĆ, Jasmina, 2007. *La paraphrase. Modélisation de la paraphrase langagière*, coll. « Sciences pour la communication », Bern, Peter Lang.
- MILIĆEVIĆ, Jasmina, 2009. Schéma de régime : le pont entre le lexique et la grammaire, *Langages*, 176, 94–116.
- MONTAGUE, Richard, 1970. Universal grammar, *Theoria*, 36(3), 373–398.
- MONTAGUE, Richard, 1973. The Proper Treatment of Quantification in Ordinary English. Dans Jaako Hintikka, Julius Moravcsik & Patrick Suppes (dir.) : *Approaches to Natural Language*, Dordrecht, Reidel, 221–242.
- Ogilvie, Sarah, 2010. Lexicography and Endangered Languages: What Can Europe Learn from the Rest of the World? Dans Anne Dykstra & Tanneke Schoonheim (dir.) : *Proceedings of the Fourteenth EURALEX International Congress*, Leeuwarden, Fryske Akademy, 27–46.
- POLGUÈRE, Alain, 1997. Meaning-Text Semantic Networks as a Formal Language. Dans Leo Wanner (dir.) : *Recent Trends in Meaning-Text Theory*, coll. « Language Companion Series », n° 39, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 1–24.
- POLGUÈRE, Alain, 1998. La théorie Sens-Texte, *Dialangue*, 8–9, Université du Québec à Chicoutimi, 9–30.
- POLGUÈRE, Alain, 2003. Collocations et fonctions lexicales : pour un modèle d'apprentissage, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, E(1), 117–133.
- POLGUÈRE, Alain, 2007. Lexical function standardness. Dans Leo Wanner (dir.) : *Selected Lexical and Grammatical Issues in the Meaning-Text Theory. In Honour of Igor Mel'čuk*, coll. « Language Companion Series », n° 84, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 43–95.
- DE SAUSSURE, Ferdinand, 1972 [1916]. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SEBEOK, Thomas A., 2004. *Signs : An Introduction to Semiotics*, Toronto/Buffalo IL, University of Toronto Press.
- SELVA, Thierry, VERLINDE, Serge & BINON, Jean, 2002. Le DAFLES, un nouveau dictionnaire électronique pour apprenants du français. Dans Anna Braasch & Claus Povlsen (dir.) : *Proceedings of the Tenth EURALEX International Congress*, vol. 1, Copenhague, 199–208.
- SHORT, Thomas L., 2007. *Peirce's Theory of Signs*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- TESNIÈRE, Lucien, 1959. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- VAN VALIN, Robert D., 2005. *Exploring the syntax-semantics interface*, Cambridge, UK & New York NY, Cambridge University Press.
- WIERZBICKA, Anna, 1985. *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor MI, Karoma.
- WIERZBICKA, Anna, 1987. *English Speech Act Verbs : A semantic dictionary*, Sydney, Academic Press.
- WIERZBICKA, Anna, 1996. *Semantics : Primes and Universals*, Oxford, UK, Oxford University Press.
- ŽOLKOVSKIJ, Aleksandr & MEL'ČUK, Igor, 1965. O vozmožnom metode i instrumentax semantičeskogo sinteza [Sur une méthode et quelques instruments de la synthèse sémantique], *Naučnotexničeskaja informacija*, 5, 23–28.